



Compte rendu Conseil de quartier République Mardi 15 mars 2016

Collège Elus :

Présents : M. Péridon (vice Président), Mme Fleury, Mme Fourgeux, Mme Kozac

Excusée : M. Leray

Collège habitants :

Présents : M. Herin (co-vice-président), M. Dufour, M. Klein, M. Leconte, M. Thobie

Excusés : M. André, M. Boutault, Mme Dutein, M. Paoli Sambagoto

Représentant du monde professionnel coopté : M. Poty

Administration :

Présente : Mme Lacombe

Excusée : Mme Boyer

Groupe de travail Biodiversité :

Présents : M. Baffie, M. Verret

1 Validation du compte rendu de la réunion précédente :

Pas de remarque, approuvé.

2 Intervention du groupe de travail Biodiversité

Présence de Michel Baffie, élu en charge de la biodiversité et de François Verret (habitant membre du groupe de travail) afin de présenter les travaux du groupe biodiversité, créé en 2014. Le groupe se réunit environ une fois par mois.

La municipalité et le maire sont impliqués dans ce domaine dont les enjeux sont importants. Depuis 2014 un conseiller municipal est en charge spécifiquement de la biodiversité.

Le groupe de travail est composé de Michel Baffie, des services techniques et développement durable et de 3 « membres qualifiés » qui habitent sur la commune :

- François Verret, ingénieur agronome et bénévole à la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)
- Jean-François Gautier, agriculteur bio sur Combs-la-Ville
- Eric Bergua, entrepreneur paysagiste

La biodiversité c'est l'ensemble du vivant. Il convient de la préserver pour protéger l'écosystème et la chaîne alimentaire. Le groupe de travail biodiversité émet des propositions pour agir au niveau local et sensibiliser la population sur cette thématique.

A titre d'exemples, 4 actions concrètes mises en place sur Combs-la-Ville sont présentées en conseil de quartier (photos en annexe) :

- **Pose de nids d'hirondelles artificiels** sur la MJC. Un essai de zone de boue a été réalisé à proximité afin de permettre aux hirondelles de recréer leurs propres nids, mais sans résultat.
- **Végétalisation du site devant et autour du cimetière** avec plantation d'arbres et des plantes grimpantes sur les murs (arbres ou arbustes fruitiers permettant de favoriser le lien entre les habitants et la nature par le ramassage des fruits).
- **Installation de broyat** (bois broyé) sur le parking de la Borne Blanche en alternative au goudron afin de ne pas imperméabiliser le site tout en évitant la boue et la poussière (à l'essai).
- **Gestion différenciée** des espaces verts dans la coulée verte (face au centre commercial de l'Abreuvoir). Avant les surfaces étaient tondues 10 à 12 fois par an, aujourd'hui seulement une coupe par an. L'objectif n'est pas de limiter les dépenses et réduisant les tontes mais de ne tondre que là où c'est nécessaire (près des cages de foot par exemple), pour permettre à la faune et la flore de terminer leur cycle et ainsi à la chaîne alimentaire de se poursuivre. La pelouse est tondu le long des chemins pour donner un aspect visuel d'entretien.

Des ruches sont également en cours d'installation au parc Chaussy par un apiculteur Combs-la-Villais et sur le toit terrasse de l'Hôtel de ville.

Les membres du groupe biodiversité comptent sur les habitants des conseils de quartier pour entendre la démarche et relayer l'idée que ce ne sont pas des espaces laissés à l'abandon mais qu'il s'agit au contraire d'aménagements réfléchis.

Un atelier biodiversité, animé par François Verret, existe à la MJC.

3 Circulation rue de la 1^{er} Armée Française

Une réflexion a été conduite par les services techniques accompagnée de rencontres avec les habitants. La mairie souhaite avoir un regard plus large sur ce secteur avant de prendre une décision.

Un « tourne à droite » est à l'essai depuis début mars au feu de l'avenue du général Leclerc pour fluidifier la circulation. La demande d'un affichage plus net est formulée. La signalétique de ce feu sera prochainement renforcée.

La commune souhaite voir les effets de ce nouveau dispositif pour une meilleure évaluation de la situation avant d'envisager quelconque aménagement rue de la 1^{er} armée Française.

Les habitants soulèvent le problème des voitures qui circulent de l'avenue de la République à la rue Sommeville et qui, se déportant trop sur la gauche, se retrouvent face à des voitures qui arrivent désormais de la gauche en raison du nouveau dispositif. La commune va étudier un marquage plus adapté.

4 Projet des Brandons

Combien de familles des Brandons ont été relogées rue Sermonoise ? Il semble qu'il n'y en ait que 4 alors que ces logements étaient prévus pour les Brandons.

Les logements libérés aux Brandons sont-ils murés pour éviter les squats ?

Chaque programme de logements sociaux qui est construit prévoit une partie pour l'Etat (la préfecture), une partie pour le conseil régional, une partie pour le 1% patronal, etc.
Le nouveau programme construit à l'angle des rues Batelière et Sermonoise compte 27 logements. 12 familles des Brandons y ont été relogées Les autres locataires proviennent des réservataires 1% patronal, la préfecture et le conseil régional.

A terme, il y aura plus de logements sociaux construits que de familles des Brandons à reloger, avec :

- 145 logements qui seront construits en face des Brandons actuels
- 30 logements sur le site actuel des Brandons
- 27 logements à l'angle des rue Sermonoise et Batelière
- 18 logements à l'ancienne Ferme de Violette
- 20 logements rue Sommeville
- Une cinquantaine de logements sur le site actuel de Trait d'Union dans le cadre du projet « des deux Coupoles »

Une réunion publique a eu lieu en janvier dernier et 80% des familles des Brandons étaient présents dans la salle et ont bien été informées.

Une enquête sociale a commencé auprès des familles. Elle permet de tenir compte des situations particulières de chacun. Deux personnes de la cellule relogement de l'OPH rencontrent les familles des Brandons et leur proposent dès maintenant des mutations sur d'autres sites existants de Combs ou d'autres communes (selon le choix des locataires).

Certaines préfèrent bénéficier de la priorité qui leur est accordée sur les logements sociaux de toute la Seine-et-Marne pour déménager dès maintenant dans d'autres communes.

Après un premier bilan de l'enquête sociale, c'est le cas d'une cinquantaine de familles.

Les logements des Brandons qui deviennent vacants depuis le 14 janvier ne sont pas reloués, ils sont protégés mais pas encore murés car l'OPH doit d'abord y effectuer différents diagnostics (dont l'amiante). Tous les logements en mauvais état sont "murés".

L'OPH est en cours de discussion avec le Relais de Sénart pour éventuellement reloger sous baux de courte durée des femmes avec enfants victimes de violence.

5 Place Gaston Defferre

Les habitants évoquent une situation inconfortable liée aux rassemblements et aux déchets.

La commune porte une attention particulière à ce lieu. A force de mobilisation des uns et des autres, les choses se sont quand même améliorées, même si d'autres situations apparaissent.

Des passages réguliers sont déjà organisés pour nettoyer la place et vont être renforcés pour améliorer la propreté de ce site.

Des passages réguliers et renforcés sont également faits par la PM en journée, mais c'est le soir que les groupes se rassemblent.

Il est rappelé qu'il ne faut pas hésiter à appeler la police nationale. Chacun a son domaine de compétence et celui de la commune a ses limites. Les missions des uns et des autres sont clairement identifiées et se manifester auprès de la police nationale doit produire ses effets, chacun doit assumer ses responsabilités.

Il est rappelé que la police ne peut pas verbaliser sans constat de délit, c'est toute la difficulté. Il faut un cadre légal pour agir.

Il est signalé qu'il n'y a plus de poubelles sur la place.

Certains habitants trouvent que ce sont toujours les mêmes qui sont pénalisés.

La commune s'efforce de prendre des positions dans l'intérêt général. Ce sont des actions qui se construisent sur la durée.

6 Nuisances épicerie avenue de la République et signalement de rats à proximité

Rappel : un arrêté municipal a été pris au mois d'août 2015 interdisant l'ouverture du commerce après 22h.

Le gérant a été reçu par le maire le 14 septembre.

Un nouveau courrier a été adressé par le Maire au gérant le 20 octobre afin de lui rappeler l'arrêté municipal.

Un habitant qui habite près de ce commerce dit qu'il y a eu une amélioration mais de courte durée. La fermeture à 22h a amélioré les choses pendant un moment mais le gérant n'est pas toujours présent le soir et son employé reste parfois ouvert avec le rideau baissé jusque 23h45.

Le plus gros problème aujourd'hui c'est le stationnement en double-file et anarchique devant le commerce ce qui gêne la circulation et les bus.

Le maire maintient une relation soutenue avec ce commerçant qu'il doit recevoir à nouveau le 1^{er} avril pour un rappel à l'ordre.

Les habitants ne doivent pas hésiter à appeler la Police Nationale (17) si le commerce reste ouvert après 22h.

Pour la question des rats, la lyonnaise des eaux a été informée par les services techniques municipaux et 2 campagnes de dératisation ont été effectuées depuis mi-février.

7 Questions diverses

Problème de poubelles qui restent en permanence sur la place de l'An 2000.

Des courriers ont déjà été envoyés aux commerçants et aux bailleurs et la situation semblait s'être un peu améliorée. Un nouveau courrier leur sera adressé.

Un habitant du public soulève le problème d'une **augmentation allant jusqu'à 25% de la facture d'eau** depuis l'installation des nouveaux compteurs et demande s'il y a d'autre cas dans la commune.

Selon les habitants, les Eaux de Sénart répondent que le problème concerne tout Combs-la-Ville car les relevés de l'année ont été estimatifs.

Les habitants des autres conseils de quartier vont être interrogés pour voir si des cas similaires sont identifiés avant de se rapprocher à nouveau des Eaux de Sénart pour avoir une explication.

Le Square d'Idalion n'est pas fermé le soir et il arrive qu'il y ait du verre partout le matin.

Les services municipaux vont étudier le problème.

De tels sujets sur lesquels il faut revenir sans cesse sont décourageants pour tout le monde, les habitants mais aussi les agents municipaux qui ont le sentiment d'un manque de considération pour leur travail.

Concernant le **stationnement de la place de l'Abbé d'Irminon**, qui a fait l'objet d'un courrier d'un riverain (question déjà posée lors du précédent conseil de quartier), la réponse reste la même à savoir que créer de nouvelles places de stationnement dans cette zone nécessiterait de supprimer des espaces verts, ce qui ne fait pas partie des options envisagées à ce jour.

Certains habitants demandent si la mairie compte installer une piste cyclable avenue de la forêt car des marquages au sol auraient été remarqués ?

Les marquages correspondent seulement à une prévision de rebouchages sur la voirie.

Est-il possible **d'élargir le trottoir de droite quand on va au cimetière** ? Non, la configuration de la rue ne le permet pas.

Une personne de la rue de Verdun qui voulait **un bac marron** plus grand a obtenu une réponse négative du SIVOM, y compris pour obtenir un second bac au motif « qu'il ne sera pas ramassé et qu'avec les nouveaux modes de traitement nous allons nous diriger vers la fin des bacs marron ».

Il est conseillé aux habitants d'écrire au Président du SIVOM sur ces questions.

Prochain conseil de quartier : le mercredi 15 juin

Visite prévue du Maire dans le quartier République : le 18 septembre.

Le maire-adjoint
chargé de l'animation des Conseils de Quartier,

Le co-vice Président,

Frédéric PERIDON

Michel HERIN

Présentation Travaux du Groupe de Travail BIODIVERSITE aux Conseils de Quartier 15 au 24 mars 2016

Exemple de réalisations faites en collaboration entre le Groupe de Travail Biodiversité et les services de la Commune (Service Technique, Service des Espaces Verts, service Développement Durable).

Pose de nids d'hirondelles à la MJC :

Objectif : Pérenniser le site de nidification des hirondelles.



Plantation d'arbres aux abords du cimetière :

Objectif : Végétalisation de la zone.



Broyat sur le parking à l'entrée de la forêt de Sénart :

Objectif : Couvert plus agréable aux promeneurs, sans boue ni poussière tout en évitant l'imperméabilisation des sols qu'entraîne le goudron.



Gestion différenciée sur la Coulée Verte :

Objectif : Concilier les besoins des usagers et de la biodiversité en limitant les tontes aux zones d'usage (promenade, jeux de ballons). Une coupe par an est appliquée aux autres zones pour favoriser le développement des fleurs sauvages et des insectes et petits animaux.

